Le guide "Coup de pousse à la nature"

Capitales Françaises de la Biodiversité 2024 - Lauréat des grandes villes (plus de 100 000 hab.)

Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : Unité Renaturation urbaine, Service Recherche & Biodiversité, Direction Nature et Jardins, Ville de Nantes

Services de la collectivité associés : Jardin botanique, Service Arbres et canopée, Service de la production végétale, Service logistique, Direction de la communication

Budget : 4 109.76 € (impression), 2 000 € (accompagnement de Bretagne vivante)

Partenaires financiers : Auto-financement

Partenaires techniques : Association Bretagne vivante

Date de début : 01/01/21

Date de fin : 01/01/26



Objectifs :

En 2021, la Direction Nature et Jardins a créé et édité un catalogue de fiches actions destiné à ses 300 jardiniers, répartis en 25 équipes, afin de multiplier les initiatives quotidiennes en faveur de la biodiversité. Ce guide a été conçu de façon à ce que les actions soient rapides et faciles à mettre en œuvre, peu coûteuses, valorisant des matériaux de récupération, et que les équipes de jardiniers soient autonomes dans le choix et la réalisation.
Il est issu d'un groupe de travail associant plusieurs services (équipes de jardiniers, arboristes-grimpeurs, Jardin botanique, agents de la Production végétale, service marché), accompagné par l'association Bretagne Vivante.

Mesures mises en œuvre :

Le guide propose une cinquantaine de fiches, réparties en 3 catégories :
1) Faune sauvage (17 fiches) : Aménager des micro-habitats, et faciliter sa circulation
2) Espaces verts, concevoir et gérer durablement (28 fiches) : Couverts enherbés, arbres et boisements, bâti, fleurissement, plantes invasives, haies, valorisation des déchets
3) Environnement (6 fiches) : Sensibiliser et améliorer son fonctionnement quotidien. Pratiques, cadre de travail,

pédagogie
Depuis 2021, les équipes sont invitées à réaliser ces micro-actions de façon autonome. Au début, pour motiver les équipes, il a été demandé aux équipes de chaque secteur de mettre en place 1 action par mois. Ces actions étaient répertoriées et identifiées sur le terrain par un panneau en rondin de bois gravé "coup de pousse". Environ 80 actions ont été recensées sur l'ensemble du territoire, dont une trentaine de souches et tas de bois laissés en place, l'installation d'une vingtaine de nichoirs, ou encore d'une dizaine de refuge à hérisson sur un grand nombre de sites répartis sur tout le territoire de la ville de Nantes.

Pour chaque projet, la sobriété est constamment recherchée car la mise en œuvre des fiches s'appuie en grande partie sur la valorisation de matériaux sur place (aménagement de tas de pierre, feuilles, branches, rondins, terre), création de pentes douce dans une mare, perçage de clôture pour laisser circuler la faune, fabrication de nichoirs par les ateliers de la direction, maintien de bois mort, création de haies benjes à partir de déchets de coupe, arrêt de la tonte, etc. Chaque fiche donne des indications sur la période pour réaliser l'action, l'exposition, la surface, le matériel nécessaire et la méthode à suivre. Elle décrit aussi les effets attendus sur la biodiversité et donne des indications sur les espèces et leurs habitats. Il a ainsi un rôle de sensibilisation des agents.

Résultats / impact pour la biodiversité :

La plupart des actions ont été conçues pour qu'elles favorisent très vite, directement ou indirectement, la faune et/ou la flore sauvage. Disposer des tas de sable ou de terre nue avantage les insectes dont les abeilles sauvages, creuser de nouvelles mares permet aux grenouilles, crapauds et tritons de se reproduire, maintenir des friches herbeuses augmente le nombre de plantes et donc de graines à disposition des oiseaux, aménager des murets de pierre sèches ou simplement des tas de cailloux sert d'abris aux reptiles (Lézard des murailles, Couleuvre d'Esculape) ou petits mammifères... Il n'a pas été mis en place de suivis spécifiques mais le retour des équipes indique des observations multiples de la colonisation de ces nouveaux habitats. Ce travail a permis la sensibilisation des jardiniers et de leurs encadrants d'une part sur la réutilisation des produits de coupe (herbes, bois) et autres éléments de nature qui ne sont plus considérés comme des déchets, et d'autre part sur la possibilité de favoriser la biodiversité en modifiant très simplement leurs pratiques habituelles. Aujourd'hui, les équipes mettent en place ces actions de façon "naturelle".

Coordonnées

Nantes
Liens utiles
www.capitale-biodiversite.fr
Contact

Claire Marcadet, responsable du service Recherche & Biodiversité
claire.marcadet@nantesmetropole.fr